

Agora de Viens

Réunion publique - Vendredi 2 octobre 2015

Salle des fêtes

L'accueil de réfugiés à Viens ?

***NB** : Ce compte-rendu peut comporter des erreurs ou des omissions tant les débats ont été riches et fournis.*

68 personnes présentes.

Une personne est chargée de retranscrire les échanges sur un tableau, une autre personne est chargée de « distribuer » la parole, et une troisième personne contrôle l'heure.

20H10 : Mireille Dumeste, maire, ouvre la séance. Cette réunion a lieu bien sûr en raison de l'actualité liée à la vague de migration de syriens qui quittent en masse leur pays en guerre vers l'Europe.

Mireille salue la présence de Nessrine Dahmoul, adjointe au maire d'Apt jusqu'en juillet dernier, juriste pour des organisations humanitaires (Amnesty International...), spécialisée dans l'accompagnement juridique des migrants. Elle a notamment participé à l'accueil de familles syriennes à Apt il y a bientôt un an.

Mireille a pris contact avec la préfecture. L'accueil de migrants par les collectivités et les particuliers ne peut se faire qu'après que les demandeurs d'asiles, d'abord placés dans des CADA (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile), dont le plus proche est à Cavillon, aient obtenu le statut de réfugiés. Cela peut prendre jusqu'à 3 mois. Donc a priori pas d'accueil possible à Viens avant début 2016.

Des communes du pays d'Apt ont déjà proposé d'accueillir des syriens : St Saturnin, Lagarde-d'Apt, Murs... Et le sujet a été abordé en Conseil communautaire de la CCPAL.

La mairie de Viens ne dispose d'aucun logement vacant actuellement. Mais des particuliers ont déjà proposé des logements ou des places chez eux, ainsi que de l'aide matérielle. Mireille lit plusieurs courriers de personnes ne pouvant assister à cette réunion mais désireuses d'apporter leur aide, ou tout du moins leur soutien.

Différence entre « migrant » et « réfugié » :

Il faut bien faire la différence entre migrant et réfugié. Le migrant, représentant une catégorie large, est par définition une personne qui vit dans un autre pays que son pays d'origine, pour une durée d'un an ou plus. La notion de réfugié est de son côté précisément définie par la convention de Genève de 1951. Elle s'appuie sur les Droits de l'Homme et s'applique à toute personne persécutée ou qui craint de l'être, telle toute personne qui fuit un pays en guerre ou qui subit le dérèglement climatique (réfugiés politiques, réfugiés climatiques...).

Comment obtenir le statut de réfugiés :

Il existe des dispositifs juridiques bien rodés qui le permettent.

Le débat se recentre alors sur l'aspect « humain » de l'accueil : insertion dans la communauté viennoise, travail, logement, santé, école, nourriture, apprentissage de la langue...

Migrations et menace terroriste :

Certains expriment leur crainte que l'accueil de réfugiés syriens en France soit la porte ouverte à l'arrivée de terroristes. Alors comment s'assurer que les personnes entrantes n'ont pas de mauvaises attentions ? Il est rappelé que les attentats terroristes de janvier, les plus meurtriers depuis des années, ont été perpétrés par des personnes déjà en France. Par ailleurs, le prix du passage est actuellement tellement élevé (jusqu'à 10 000 € !) que la plupart des familles migrantes sont d'un niveau social élevé : ingénieurs, médecins, fonctionnaires, juristes... à l'image des familles déjà hébergées sur Apt.

D'ailleurs il faut s'interroger sur cette discrimination économique qui fait que seuls les plus aisés peuvent fuir les bombes. Mais comment venir en aide aux autres ?

Quelle religion pratiquent les syriens ? Cela peut-il poser problème ?

La plupart des syriens sont de religion musulmane, mais ils pratiquent un Islam moderne, non démonstratif.

Le Pape François appelle d'ailleurs les catholiques d'Europe à accueillir des réfugiés, quelle que soit leur religion. Le Vatican montrera l'exemple, ses deux paroisses devant accueillir deux familles.

L'histoire de Viens, une terre d'accueil :

Un témoignage particulièrement touchant rappelle que le village de Viens a, depuis l'après-guerre, accueilli des migrants de nombreuses nationalités, fuyant la tyrannie de leur pays : vietnamiens, italiens, espagnols, russes, et encore dernièrement des roumains. Pour autant cet accueil se fit en des temps moins prospères.

Une stèle est même érigée dans un petit village d'Italie à l'honneur de la communauté viennoise pour la remercier d'avoir accueilli des familles sous l'époque de Mussolini.

D'ailleurs certains rappellent que si aujourd'hui c'est la population syrienne qui est mise en avant par l'actualité et les médias, il y a d'autres peuples qui souffrent de la tyrannie et qu'il ne faut pas oublier.

Apprentissage de la langue :

Les syriens parlent l'arabe, mais également très bien l'anglais. Il est donc assez facile de communiquer avec eux pour qui sait parler anglais.

Il existe sur Viens l'association « Franci Discendum » qui apprend le français aux étrangers. Et plusieurs personnes de l'assemblée, dont certaines anglophones, se proposent aussi d'enseigner le français à ces migrants.

Il faut savoir que les enfants des familles syriennes hébergées à Apt ont très rapidement appris le français grâce à leur scolarisation.

De quoi vivent les réfugiés ?

Ils ont droit au RSA. Et leur statut de réfugié leur donne le droit de travailler (2 adultes parmi les 5 familles syriennes d'Apt ont trouvé un travail).

Par ailleurs, le Ministre de l'intérieur a annoncé le déblocage d'un soutien forfaitaire de 1 000 euros pour toute commune ou association créant une place d'hébergement.

Par rapport aux propositions de dons (d'argent ou en nature), certains attirent l'attention sur le fait que pour préserver la dignité des réfugiés, il vaut mieux offrir un travail plutôt que de donner la charité.

Question de la mobilité ?

La situation de Viens, en tant que petit village rural peut poser problème pour des familles qui y seraient accueillies mais souffriraient d'isolement. On peut imaginer que suffisamment de viensois descendent régulièrement sur Apt (ou Manosque ou autre...) pour permettre à ces familles de se déplacer.

Dans tous les cas, un accueil à Viens peut déjà être un « sas » pour que ces personnes se refassent une santé, physique et morale, et profitent d'un accompagnement, avant peut-être de s'installer ailleurs.

Les aides proposées :

En termes d'aide directe pour l'accueil de réfugiés sur Viens, il a d'ores et déjà été proposé des logements (par des particuliers mais également par la bergerie de Berdine qui propose un logement pour une famille de 5 personnes ainsi que 5 lits individuels supplémentaires), des « petits boulots », de la nourriture, de la vaisselle, des vêtements, des cours de français...

D'autres idées ont été faites par l'assemblée :

- Organiser un concours de pétanque également au profit des réfugiés
- Organiser un covoiturage pour se rendre dans les villes (Apt, Manosque...)
- Constituer une espèce d'AMAP pour fournir des paniers de nourriture
- Collecter des fonds à destination de la Grèce qui est en première ligne par rapport à l'arrivée massive de réfugiés
- Organiser un soutien matériel à ceux qui ont la place d'héberger mais pas nécessairement la possibilité d'assurer les besoins quotidiens, en leur fournissant nourriture, vêtement, vaisselle etc... (solidarité entre viensois)
- Organiser des rencontres « chaleureuses » au profit des réfugiés et pour permettre de mieux se connaître (Proposition de 2 musiciens et chanteurs de Marseille déjà partants, à qui pourrait s'associer un joueur de oud syrien parmi les famille accueillies sur Apt)
- Préciser clairement la situation géographique, le caractère rural de Viens, de façon à ce que les migrants puissent éventuellement "choisir" au lieu de subir encore une fois
- Étudier le projet que Renaud Eymony a imaginé pour allier accueil de réfugiés et sauvegarde du patrimoine culturel du village

Conclusion :

La présence d'autant de personnes à cette première réunion et la richesse des échanges sont déjà un signe très fort de solidarité de la part de la communauté viensoise. Maintenant, pour pouvoir concrétiser toutes ces idées et propositions en actes, il faut s'organiser.

Pour cela la mairie centralisera les propositions (création d'une adresse mail dédiée) et assurera la communication avec les viensois par le biais du site Internet de la mairie et par la création d'une liste d'adresses mail des personnes intéressées.

Un comité pourra être constitué (élus + citoyens) afin d'organiser toutes les bonnes volontés déjà exprimées et à venir. La mairie se chargera de faire le lien avec les autorités nationales et engagera les procédures nécessaires.

Il faut également veiller à ce que la communauté viennoise reste unie, c'est même un préalable. En effet il faut éviter le clivage entre ceux qui désirent que le village accueille des réfugiés et ceux pour qui cela provoque des craintes. Toutes les opinions sont à écouter.

21H20 : Mireille Dumeste clôture la réunion et invite chacun à poursuivre les échanges autour du verre de l'amitié.